

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

APPEL D'OFFRES OUVERT

1. OBJET DE LA CONSULTATION : Prestations de nettoyage des vitreries

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Groupement de commandes constitué entre Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, son Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et la commune de Montaigu-Vendée.

Adresse du coordonnateur : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération - Hôtel d'agglomération - 1 rue Henri Joyau - 85600 MONTAIGU-VENDEE - Tél : 02 51 46 45 45 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président - Profil acheteur : www.marches-securises.fr .

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Services.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
90911300	Services de nettoyage de vitres

4. PROCEDURE DE PASSATION : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

5. ALLOTISSEMENT : Les prestations sont réparties en 5 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Lot n°01 « Bâtiments administratifs et Santé »
02	Lot n°02 « Bâtiments associatifs et sportifs »
03	Lot n°03 « Bâtiments Enfance »
04	Lot n°04 « Résidences pour personnes âgées »
05	Lot n°05 réservé EA/ESAT

6. LOT RESERVE : Le lot n°05 est réservé à des entreprises adaptées (EA) ou à des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ou à des structures équivalentes en application de l'article L2113-12 du Code de la commande publique. Les entreprises qui ne sont ni des EA, ni des ESAT, ni des structures équivalentes ne sont pas autorisées à présenter une candidature pour le lot.

7. TYPE ET FORME DE CONTRAT : Chaque lot sera passé sous la forme d'un marché public « composite » conclu avec un seul opérateur économique, comprenant une partie traitée sous la forme d'un marché ordinaire, et une partie traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

Lot(s)	Désignation	Montant maximum
01	Lot n°01 « Bâtiments administratifs et Santé »	10 000 € HT / an
02	Lot n°02 « associatifs et sportifs »	10 000 € HT / an
03	Lot n°03 « Bâtiments Enfance »	10 000 € HT / an
04	Lot n°04 « Résidences pour personnes âgées »	10 000 € HT / an
05	Lot n°05 réservé insertion	10 000 € HT / an

8. DUREE ET DELAIS D'EXECUTION : Chaque lot sera conclu pour une période initiale du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027 inclus. Chaque lot pourra être reconduit tacitement 3 fois, par période de 1 an, à chaque échéance annuelle.

9. VARIANTES « LIBRES » : Aucune variante à l'initiative des candidats n'est autorisée par le pouvoir adjudicateur.

10. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE) : Aucune PSE n'est demandée par le pouvoir adjudicateur.

11. VARIANTES « IMPOSEES » : Aucune variante particulière de type prestation alternative n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

12. MODALITES DE FINANCEMENT : Fonds propres des membres du groupement de commandes. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

13. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : A consulter et télécharger gratuitement sur le site <https://www.marches-securises.fr> (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, communauté d'agglomération, coordonnées ci-dessus).

14. VISITES DES SITES : Deux sessions de visites des sites sont organisées. La participation aux visites est facultative. Les candidats souhaitant y participer sont tenus d'informer la collectivité avant la tenue de la visite via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>. Les modalités de déroulement de chaque visite sont détaillées à l'article 2.1 du règlement de la consultation.

15. DATE LIMITE DE REMISE DES PLIS : Les plis devront être déposés par voie électronique **avant le lundi 07 septembre 2026 à 12h00** sur le site <https://www.marches-securises.fr>.

16. CONDITIONS DE PARTICIPATION : Les conditions de participation et la liste des documents devant être remis par le candidat sont précisés aux articles 5 et 6 du règlement de la consultation (RC).

17. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Les critères et sous-critères d'attribution sont précisés à l'article 7.2 du règlement de la consultation (RC).

18. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours (4 mois) à compter de la date limite de remise des offres.

19. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS : Les candidats transmettront leur demande par l'intermédiaire du site <https://www.marches-securises.fr>

20. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Tribunal administratif de Nantes - 6, Allée de l'Ile Gloriette - 44 000 NANTES - Tél : 02 40 99 46 00.

21. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro.

22. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 16 juillet 2026.